



Tribune des mois de mai et juin 2017

Madame, Monsieur,
Cher-e-s habitant-e-s de Montivilliers,

Lorsque vous lirez cette tribune (envoyée obligatoirement le 10 avril), la campagne présidentielle sera achevée. Nous retiendrons que certain-e-s prétendant-e-s à la fonction présidentielle, complètement déconnecté-e-s des réalités des Français-e-s, ont fait de la politique une rente. Le candidat de la droite a permis de rémunérer, par l'Assemblée Nationale, des membres de sa famille en les embauchant comme assistants parlementaires ; la candidate de l'extrême-droite a fait la même chose en faisant payer des proches par l'Europe.

Attachés aux valeurs républicaines et à la probité, nous demeurons des élus municipaux soucieux du quotidien des Montivillon-ne-s et défenseurs de l'intérêt général. C'est ce qui nous anime et rappelons que les conseillers municipaux ne touchent aucune indemnité.

Mi-mandat de la majorité municipale : de tristes constats !

Élu en 2014, le Maire de Montivilliers avait promis « *le renouveau* », mais le renouveau a surtout concerné les élus de sa majorité. Lors du conseil municipal de mars, nous avons appris **les démissions de deux conseillers municipaux**. Ce faisant, le malaise au sein de sa majorité persiste.

Pour le reste, le Maire fait de la politique à l'ancienne, osant même supprimer le mot « Culture » des délégations. Il n'y a plus d'Adjoint à la Culture à Montivilliers.

Ne demandez plus le service culturel quand vous appelez en mairie, il est remplacé par le service « Manifestations publiques » et comme rien n'est simple avec cette municipalité, un agent est désigné pour gérer l'événementiel. Cette mission dépendant d'une Adjointe vient d'être rattachée au service Manifestations publiques dépendant d'un autre Adjoint ... et rajoutez à cela que les concerts de l'été, lancés en 2016, sont gérés par le service du développement économique qui est du ressort d'un 3ème Adjoint. Bref, plus personne ne s'y retrouve !

Malaise parmi le personnel communal. Les départs forcés ou volontaires se multiplient, tant il est difficile de travailler sereinement dans un tel climat. Il y eut la « placardisation » de la directrice de la communication contrainte de quitter notre collectivité ; le Directeur Général des Services limogé à deux années de la retraite, après 35 ans de services dans notre ville ; puis ce fut au tour de la directrice du service culturel, embauchée par le maire actuel, d'être licenciée. Elle a d'ailleurs engagé une action en justice contre la Ville. Vivant mal les pratiques méprisantes de la part de quelques élu(e)s ; d'autres agents municipaux ont fait le choix de partir, à regret, de notre collectivité. Il faut que la fuite des compétences cesse.

Un audit externe avait pointé des dysfonctionnements dont l'origine provenait d'Adjoints ne respectant pas les contours de leur délégation. Le Maire avait indiqué que tout allait rentrer dans l'ordre. Malheureusement, **il n'en est rien puisque deux agents ont demandé la protection fonctionnelle** à cause du comportement de certains élus, notamment d'une Adjointe. **Jamais notre collectivité n'avait connu un tel climat aussi pesant.** Nous nous souvenons des violences commises, lors d'un conseil municipal, par le mari de cette même Adjointe ; cette affaire sera jugée en correctionnelle.

En janvier, le 5^{ème} Adjoint avait été destitué sans raison apparente alors qu'il était apprécié du personnel.

Le Maire aura-t-il, enfin, le courage de prendre ses responsabilités en retirant ses délégations à cette Adjointe ?

Notre opposition au budget 2017

Un budget, c'est l'occasion de dresser des constats et de dessiner des priorités. Et nous n'avons pas les mêmes ! Avec un taux d'inflation de 0,6% pour 2016, la droite fait le choix d'une **augmentation de 1% des tarifs municipaux**.

Nous avons dénoncé l'amputation de 55% du budget de l'épicerie sociale (100 000 € en moins) qui s'est faite au mépris des besoins les plus fragiles. On nous parle d'économie à faire mais bizarrement certaines décisions du Maire démontrent qu'il aurait pu faire de sacrées économies ailleurs que sur le dos des plus modestes ou des familles. C'est le cas à propos de l'immobilier commercial. Alors que la Ville de Montivilliers avait cédé des terrains sur la zone d'Epaville au prix à 43 €/m², il a été demandé au conseil municipal de **consentir une ristourne** sur la vente déjà effectuée en les repassant à 40 €/m² d'où un **manque à gagner pour la Ville d'environ 150 000 €**.

Le budget 2017 reste dans le flou : pas de projection pluriannuelle de fonctionnement et pas d'équilibre réel. Les hypothèses de travail restent inconnues, elles sont pourtant essentielles pour juger du sérieux des anticipations. Ce budget traduit un **manque de lisibilité, d'ambition et de projection dans l'avenir**.

Contre la fermeture de deux classes dans les écoles Victor Hugo et Jules Ferry

Les parents d'élèves sont mobilisés contre la fermeture de deux classes à l'école Jules Ferry et à Victor Hugo. Attaché à la qualité de l'enseignement public, notre groupe leur apporte son soutien. Des classes surchargées constituent un frein à la réussite des enfants, surtout pour les plus fragiles. Nous assisterions alors à une dégradation des conditions de travail et d'éducation tant pour les élèves que pour les enseignants.

La cause principale de cette **baisse inattendue du nombre d'élèves est due majoritairement aux dérogations attribuées aux familles** : à Victor Hugo, pour la rentrée 2016/2017, elles concernent 12 élèves.

Avant l'élection de Monsieur FIDELIN, il existait une commission d'attribution des dérogations réunissant élus, administratifs et directeurs des écoles. Depuis 2014, **ces dérogations sont laissées à la seule discrétion de l'Adjointe** en charge de l'enseignement. Or, une seule personne quelles que soient ses qualités de jugement ne peut remplacer le travail concerté et informé d'une telle commission.

A plusieurs reprises, nous avons demandé le rétablissement de cette commission des dérogations qui aurait permis de jouer pleinement **un rôle de régulateur des flux d'élèves dans les établissements scolaires** à Montivilliers. La concertation n'étant pas le fort de cette majorité, cette demande a été refusée. Aujourd'hui, force est de constater, que cette gestion désastreuse, nous fait vivre sous la menace de suppression de classes.

Nous restons à votre disposition,

Pour nous contacter : agiresemblepourmontivilliers@gmail.com ou 06 01 31 40 84

Les élus municipaux de l'Opposition

**Jérôme DUBOST – Martine LESAUVAGE – Nada AFIOUNI
Fabienne MALANDAIN – Nordine HASSINI – Gilles BELLIERE**

nous contacter

Mairie - Boîte Postale 48 - Place François Mitterrand - 76290 MONTIVILLIERS

agiresemblepourmontivilliers@gmail.com

06 01 31 40 84

www.agiresemblepourmontivilliers.fr